

Compte-rendu

Le Conseil de Quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 28 juin 2018 – salle de réunion, Espace Exposition de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18h00 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

II- Informations par la Municipalité : (docs joints en annexe)

- Ouverture d'un CIED (Centre d'Information Europe Direct) à la Halle Saint Bonnet
- Points sur :
 - Développement économique de la « zone de l'autoroute »
 - Développement de la « zone des Danjons »

III- Les commissions

A/ Sécurité (Rapporteur de la commission : Daniel GUGLIELMI)

La commission évoque plusieurs points :

- RUE LESSEPS : mise en place d'une bande cyclable
- ROUTE DE LA CHAPELLE : Modification des flux de circulation : nécessité d'un feu clignotant
- SORTIE DE L'AUTOROUTE :
 - 1- Sécurisation piétons : travaux prévu pour fin juin
 - 2- Planning des travaux :
 - ✓ Giratoire RN 142 : Création d'un giratoire. Déviation de la rocade à compter du 10 juillet 2018 jusqu'à Mi-août 2018 (voir plan de déviation ci-joint par les ZAE). Fin prévisionnelle et mise en service : Fin Août 2018.
 - ✓ Giratoire A71 :
Aménagement de la branche du giratoire A71 (Elargissement de la branche d'une voie à deux voies)
Travaux réalisés simultanément avec giratoire RN 142.
Aménagement d'un cheminement piétonnier autour du giratoire.
Travaux réalisés fin 2018. Durée : 1,5 mois.
 - ✓ Rue Aux enfants : travaux de requalification de la rue existante.
Démarrage prévisionnel des travaux : Septembre 2018. Durée : 3 mois.
 - ✓ Moutet Zone 2 : Aménagement d'une voie de liaison entre la voie nouvellement créée et la RD2151 + création d'un giratoire RD2151. Etudes en cours. Démarrage prévisionnel des travaux : 2019.
- RUE LOUIS MALLET : **la réunion publique s'est tenue le 13 juin dernier ; la commission précise qu'il serait souhaitable de réaliser : un « tourne à gauche » ; une traversée piétons/enfants (l<10m) ; des places de stationnement / sécurisation du chemin de Vauvert, et revient sur la dérivation canal de Berry.**
Les membres insistent sur le fait que faire passer plusieurs milliers de véhicules supplémentaires devant le lycée de la rue de Vauvert est très dangereux et s'interrogent sur les mesures de prévention et de précaution prévues.
- CITE JARDIN : Des travaux restent à faire sur une demi-douzaine de pavillons. **Des précisions seront apportées par le bailleur.**

- PIERRELAY (rapporteur M. Dominique Pasquet):

- Travaux de sécurisation (ralentissement) sont terminés ; **Une réelle diminution de la vitesse est constatée. L'objectif est atteint (vitesse ralentie).**

Cependant, la commission fait part de difficultés rencontrées avec des voisins liées à l'insuffisance de communication sur ces travaux de la part de la municipalité. En effet, des riverains se plaignent des nuisances sonores occasionnées par les plateaux ralentisseurs, mettant en cause la réalisation sans concertation préalable et faisant porter la responsabilité de ces ouvrages sur les membres de l'association des Habitants du hameau. Aussi, compte-tenu des préjudices subis à titre individuel, il est souhaité que la Ville dédouane l'association de la responsabilité de cette décision.

- CHEMIN DE COMPOSTELLE : **Pour l'ensemble de la ville de Bourges c'est une étape positive car tout ce qui concourt à en améliorer l'attractivité est profitable. Cependant, la commission est très critique sur la mise en œuvre de cette opération, sans plan d'actions précises (propositions cf Cr précédents). Il est souhaité la mise en place :**

a) **des 3 coquilles initialement prévues entre le pont d'Auron et l'église St Henri,**

b) **d'un plan de formation des collaborateurs de la Maison du Tourisme (interrogés par un membre de la commission, ne connaissaient pas le parcours et n'avaient ni plan, ni brochure),**

c) **d'un « Plan communication » d'envergure avec les guides et médias nationaux, clubs de randonneurs, associations culturelles, ...,**

d) **de brochures combinant plan, historique, centres d'intérêt et commerciaux de BOURGES**

- CARREFOUR RUE VAUVERT / BOULEVARD DE L'AVENIR : de nombreux accidents ont eu lieu. La commission suggère l'installation d'un alternat de feux ou la matérialisation au sol d'une voie pour tourner à gauche : **études en cours**

- STATION-SERVICE DU BOULEVARD DE L'AVENIR : dangerosité de la sortie, accrochages réguliers.

La commission suggère plusieurs solutions à envisager avant qu'un grave accident ne survienne :

Des balises ont été ajoutées, comme suggéré lors de la séance précédente.

- ANGLE BOULEVARD DE L'AVENIR ET RUE LOUIS MALLET (en direction du Prado) : dangerosité due à la présence d'un affaissement important situé au niveau du passage piéton. Les services de Bourges Plus vont poser dans un premier temps un pansement : **L'intervention aura lieu dans le cadre des travaux de la rue Louis Mallet**

- PASSAGES CYCLISTES SITUÉS AU PONT D'AURON et boulevard de l'Avenir ne sont pas matérialisés au sol : **en attente de réalisation**

- CHEMIN DE VAUVERT, le marquage au sol du giratoire est peu lisible : **en attente de réalisation**

- RUE MERMOZ, le haut de la chaussée est dégradé et affaissé : **Plusieurs relances du bailleur social, sans retour pour le moment. Si aucune réponse de sa part, les travaux seront réalisés par la ville et facturés à l'Office HLM - Mise en demeure en cours.**

La commission réitère ses souhaits concernant :

- AIRE DE DEPOSE DES CARS : le site n'est pas mis en valeur ce qui est préjudiciable à l'image de cette entrée de la ville. **Monsieur MOUSNY avait suggéré qu'une réflexion soit engagée par la commission en vue de trouver des exemples de valorisation, tout en tenant compte du règlement local de publicité (cf. compte-rendu du 18 avril 2018)**

- AMENAGEMENT DU PARKING MBDA : se référer aux propositions antérieures de parking

- DECHARGE SUR LA ROCADE : La déchetterie sauvage qui avait été réduite le long de la rocade est en train de se reconstituer : **il s'agit d'un terrain privé – un courrier de rappel sera adressé au propriétaire.**

- SORTIE CHEMIN TORTU : Réponse donnée lors de la séance précédente : la priorité est donnée à la rue Louis Mallet – **La commission suggère que cette voie soit mise en sens unique descendant (de la route de la Chapelle vers la route de Marmagne) : test à réaliser.**

- CHEMIN DE VAUVERT : le marquage au sol du giratoire est peu lisible : **en attente de réalisation**

- COMMUNICATION : Retour d'infos et suivi des opérations en cours / Planning des travaux sur notre périmètre / Rappel du système d'alerte municipal en cas d'accidents majeurs (sms/mel)

B/ Environnement (Rapporteur de la commission : Michel BOCARD)

Plusieurs projets sont évoqués :

- CANAL DE BERRY A VELO : Intervention de Monsieur MESEGUER **Le syndicat a pris la décision de repousser l'abattage des peupliers à début septembre 2018, notamment pour des raisons d'autorisations environnementales. Le planning des travaux sur Bourges a donc été modifié en conséquence. Les travaux de la section courante commenceront donc début octobre, en simultané avec les aménagements spécifiques du Prado et du quai Messire Jacques. Par ailleurs, des travaux de réfection des maçonneries de l'écluse de Pierrelay sont en cours d'estimation, sur le budget d'entretien courant 2018 du SCB.**

Les membres soulèvent un point de vigilance durant les travaux à venir et demande si la Ville peut mettre en œuvre la protection nécessaire pour la petite fontaine, la petite maison (latrines) ainsi que pour le terrain aménagé par l'association des Habitants de Pierrelay.

La commission souhaiterait des réunions d'informations régulières et/ou une participation à la réunion Ville/Syndicat du Canal. Mme VANNIEUWENHUYZE précise qu'il n'est pas possible d'associer le C.Q. aux réunions Ville / Syndicat du Canal de Berry mais qu'un suivi peut être mis en place, en sa présence et celle de M. MESEGUER.

- AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'YEVRE : phasage : la réalisation de ce projet sera étalée sur deux ou trois années.

Intervention en 2018 : 2 bancs seront implantés. Le terrain de pétanque sera réalisé après le fleurissement annuel. **Un rendez-vous sur site est programmé le 17 juillet pour déterminer les implantations.**

En 2019 : dégagement des berges.

Points restés en attente : éclairage et jeux pour enfants.

La commission souhaiterait qu'un pilote de projet soit nommé.

- ECROULEMENT DES ARBRES SUR LES BERGES DE L'YEVRE : **les travaux de renforcement ont été entrepris.**

- DEGRADATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : la commission a effectué un reportage photo et réfléchi aux modes d'actions envisageables pour faire comprendre aux usagers la différence entre déchetterie et PAV. M. Clairet (service Environnement de Bourges Plus), a informé la commission qu'un projet de standardisation est en cours, accompagné d'une nouvelle signalétique. **Un point sera fait à la rentrée.**

- CHEMIN DE VILLEUNEUVE : **des problèmes d'assainissement sont signalés**

- PIERRELAY : **un représentant de Pierrelay exprime le mécontentement des habitants qui font en sorte d'embellir les abords et qui n'obtiennent pas de fleurissement par la Ville. De plus, les trottoirs sont en mauvais état.**

- ENTREES DE VILLE : la commission souhaite mener une réflexion sur ce sujet et a réalisé un reportage photo mettant en évidence la pollution visuelle générée par un très grand nombre de panneaux publicitaires. Monsieur MOUSNY trouve le sujet tout à fait opportun et demandera les informations nécessaires à la réflexion aux services en charge du RLP (règlement local de publicité). **Demande transmise au service concerné, en attente des éléments.**

- AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT « LES GRANDS BEAUREGARDS »

(Rapporteur de la commission : Mme Royer)

Présentation du projet : Il s'agit d'un espace avec des arbres remarquables plus que trentenaires, auxquels les habitants du quartier sont très attachés. M. le Maire a demandé au Conseil de Quartier de faire des propositions d'aménagement afin de valoriser cet espace vert et permettre aux habitants de se l'approprier pour en faire un lieu de vie de quartier.

Il est proposé essentiellement d'installer du mobilier urbain : quelques bancs, 2 poubelles, 2 toutounettes et si possible une aire de jeux, (notamment pour les enfants en bas âge (à l'image de celle qui est implantée à l'entrée de la Trouée verte), ainsi qu'un espace pour jouer à la pétanque. Le dossier (joint en annexe) sera transmis à Monsieur le Maire.

C) Dossier communs aux commissions : Plan Vélo

Pour mémoire : lors du dernier Conseil inter-quartiers, la trame des propositions de la commission n'a pas été présentée. La commission souhaiterait que le travail réalisé ainsi que les suggestions proposées soient pris en compte par les services techniques et, qu'avant de présenter au public certains projets, les commissions se rencontrent en réunions préparatoires (gestion en mode « projets ») pour en discuter et apporter leur expertise, valorisant ainsi les échanges pour qu'ils soient constructifs. Des points comme le travail réalisé sur la Rocade Verte ou la suppression de la piste cyclable sur une partie du boulevard de l'Avenir n'ont pas été évoqués non plus. M. MOUSNY convient qu'il y a des améliorations à apporter sur la méthode de travail.

- ZONES 30 : Dans le cadre du Plan Vélo, une proposition de réflexion sur les « zones 30 » consistant à déterminer des rues adaptées à ce mode de circulation est soumise à l'assemblée.

- PENETRANTES : se rendre à vélo de la rocade au centre-ville : Sur la proposition « Jankélévitch », un essai à vélo a été réalisé pour l'expérimenter ; c'est très dangereux. Lors de la sortie vélo du 03 mars dernier en présence de Madame VANNIEUWENHUYZE et Monsieur MESEGUER, la commission a fait des propositions : *Monsieur MOUSNY indique qu'il a validé les propositions faites et Monsieur MESEGUER les a intégrées à son budget.*

- ACCES AUX PARCS D'ACTIVITES : trottoirs larges en finition mais pas de voies cyclables. Cela apporterait pourtant une certaine sécurité. **Réalisé**

- SIGNALISATION DE LA ROCADE VERTE : le recensement de la signalisation réalisé par la commission souligne le besoin d'une homogénéité (plusieurs disparités et incohérences ont été relevées entre les sites, voire des signalisations inexistantes). De plus, de nombreuses barrières de sécurité empêchant l'accès aux véhicules motorisés sont manquantes. Les membres de la commission manifestent leur colère : ils déplorent qu'aucune discussion sur le dossier proposé n'ait réellement eu lieu. La réponse apportée par la municipalité le 12 mars dernier ressemble à une fin de non-recevoir « Tout semble réglementaire ». Ainsi, après tout le travail engagé par la commission, celle-ci exprime son mécontentement et son découragement réaffirmant que son seul souhait est d'œuvrer pour l'harmonisation et l'amélioration de la Rocade Verte.

Concernant les barrières de sécurité manquantes ou cassées, Monsieur MOUSNY précise qu'il faut tenir compte des normes d'accessibilité qui n'existaient pas lors de leur installation. Il n'est pas prévu, à ce jour, de les remplacer.

IV- Questions diverses et informations

- Un Conseil Inter-Quartiers est programmé le mardi 02 octobre 2018 à 18h30, à l'hôtel de Ville

Mme la Vice-Présidente clôt la séance à **20 h 45**. Les lieux et horaires de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE
Vice-Présidente